

# Le banc de Poincaré public

La restauration du banc couvert où se reposait Raymond Poincaré dans sa propriété de Sampigny a fait l'objet d'une convention.

**U**n parterre de buis et de roses s'étend sous les fenêtres du château de Raymond Poincaré à Sampigny. Ce dernier l'a légué au département de la Meuse et il abrite aujourd'hui le musée qui lui est consacré. Jeudi, c'est un autre élément du jardin, un banc couvert qui était mis en avant, lors de la signature d'une convention entre le département et la fondation du patrimoine.

Le but, reconstruire à l'identique ce banc qui permettait aux promeneurs de s'abriter du soleil tout en profitant de la vue sur la vallée et le village. Lors de la tempête de 1999, la structure en bois et la couverture de zinc avaient été détruites. « En 2006, Marc Lechien architecte paysagiste spécialiste des jardins lorrains a repensé le jardin. Nous avons une photographie du banc à l'époque de Raymond Poincaré qui nous a permis d'envisager sa reconstruction »,



■ C'est dans le château de Poincaré que la convention a été signée par Christian Namy et Georges Duménil. PHOTO J.-N. PORTAMNIL

explique Marie Lecasseur, responsable de la conservation des musées de la Meuse.

## Mécénat populaire

Autour de la table, stylo en main, le délégué départemental de la fondation du patrimoine, Georges Duménil et Christian Namy, président du

conseil général. C'est dans le cadre d'un appel au mécénat populaire que la convention a été signée par les deux partis. En effet la fondation ne peut verser de subvention que si 5 % de la somme a déjà été collectée. Ainsi pour la restauration du banc couvert la somme s'élève à 50.000 €. La fondation versera 10.000 €, la Ré-

gion 7.000 € et le conseil général fera le complément après le résultat de la souscription.

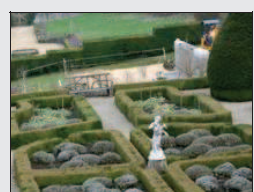
« Je regrette qu'il n'y ai pas eu une plus grande prise de conscience de la richesse de notre patrimoine ces trente dernières années. Ce site a reçu l'an passé environ 5.500 visiteurs, soit deux fois plus qu'il y a trois ans. Je souhaite également que les Sampignolais s'approprient ce jardin », a précisé Christian Namy en s'adressant au maire du village François Vuillaume.

P.Na

## La Fondation du patrimoine

Label, souscription publique et mobilisation du mécénat

Le banc couvert de Poincaré à Sampigny est un exemple des missions que s'est données la Fondation du patrimoine, reconnue d'utilité publique



La fondation du patrimoine s'est donné plusieurs missions : promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité, susciter et organiser des partenariats publics et privés, transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois. Elle a le droit d'octroyer un label à une opération de restauration même si l'immeuble n'est pas protégé au titre des monuments historiques. Il faut cependant qu'il présente un réel intérêt patrimonial. Ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier

de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs à condition que les édifices soient visibles de la voie publique. Elle peut aussi accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de souscriptions, comme c'est le cas pour le banc de Sampigny. À ce titre, la Fondation du patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut recueillir des dons affectés à la

réalisation d'un projet déterminé et verser sur ses fonds propres une subvention. Enfin dans le cadre d'accords de partenariat conclus avec des entreprises à l'échelon national ou local, la Fondation du patrimoine suscite le mécénat en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de proximité. Les personnes intéressées par une souscription peuvent s'inscrire en ligne sur le site ([www.fondation-patrimoine.org/30260](http://www.fondation-patrimoine.org/30260))

## Souscriptions en 2014

► Église Saint-Georges, de Ville-devant-Belrain ; orgue de l'église Saint-Marcel ; de Seuzey ; statue de Saint-Martin, à Nant-le-Petit ; vitraux de l'église de Lérouville ; église Saint-Hippolite, de Dannevoux ; fontaine de Héron et objets, de Bar-le-Duc, mairie de Lisle-en-Rigault ; église Saint-Etienne, de Mélny-le-Petit ; monument du président Poincaré, à Sampigny ; lavoir de vannage, de Maxey-sur-Vaise ; église Saint-Rémi, de Loisey ; banc couvert, à Sampigny.